



# **Club Généalogique de Castelnau de Médoc**

**Bulletin n°31  
Juillet 2012**



### Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice président	Dominique Schumacher
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

### Club Généalogique de Castelnau de Médoc

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse ( ACJ ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc  
Numéro de téléphone : 05 56 58 12 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : [daniel.birebont@wanadoo.fr](mailto:daniel.birebont@wanadoo.fr) ,  
[geneamedoc@gmail.com](mailto:geneamedoc@gmail.com)

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel • Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

## Sommaire

- 1 *Le mot de la Présidente*
- 2 *24 Juillet 1712*
- 3 *Nos ancêtres les Gaulois*
- 4 *Visite à Rochefort*
- 5 *Histoire du Cognac*
- 6 *Atrocités dévoilées Fouquier Thiville*
- 7 *Famille d'exécuteurs : Les Grosholtz*
- 8 *Les Windsor*
- 9 *Anecdotes à Castelnau*
- 10 *Rosa Bonheur Personnalité girondine*
- 11 *Bordeaux et les intendants bâtisseurs*
- 12 *21 mai 1537 la 1<sup>ère</sup> loterie en France*

## Le mot de la Présidente

Notre année 2011/2012 est terminée.. Beaucoup de choses se sont passées au cours de cette année.

Tout d'abord, bravo et merci à vous , nouveaux adhérents, de nous avoir rejoint. Il est réconfortant pour nos anciens de voir arriver des «jeunes » et ainsi, de franchir un palier de parfait débutant à celui de généalogiste averti. Votre rôle d'ancien, et certains d'entre vous se sont pris très tôt au jeu, est d'encadrer et de conseiller les nouveaux arrivants et ainsi, former une équipe soudée, solidaire dans une ambiance conviviale. . Encore bravo à vous tous.

Nous avons en octobre 2011 organisé la journée de L'UGAP beaucoup de travail et d'inquiétude pour préparer cette rencontre, mais notre travail fût récompensé. Cette grande manifestation nous apporta beaucoup de fierté et les félicitations de tous les participants qui ont jugé notre organisation exemplaire !! merci à vous tous pour votre aide et votre soutien.

Nous avons terminé par Cantenac le dépouillement des actes de mariage jusqu'en 1936 et je remercie encore tous ceux qui ont participé à ces relevés.

Le 3 avril Sortie culturelle du club à Rochefort, pour la visite de la Corderie Royale et du chantier de l'Kermione. Excellent journée fort enrichissante. Nous remercions encore Monsieur le maire qui avait mis à notre disposition le bus communal pour cette sortie .

Notre année généalogique se termine le 19 juin, par le traditionnel repas qui aura lieu cette année au Patio à Castelnaud .

Profitez des beaux jours pour voyager, engranger des actes généalogiques, pouponner pour certains,grands parents ou jeunes parents, et revenez nous en octobre en pleine forme avec plein d'anecdotes et de souvenirs et de courage pour poursuivre vos recherches

**BONNES VACANCES !!!!!!**

# 24 juillet 1712

## Victoire inespérée de Villars à Denain

Le 24 juillet 1712, le maréchal-duc de Villars remporte à Denain une victoire inespérée sur les Austro-Hollandais commandés par le prince Eugène.

Située sur l'Escaut, entre Douai et Valenciennes, Denain est une place forte à partir de laquelle les forces coalisées contre la France menacent Landrecies, dernière place forte française avant... Paris. Traversant l'Escaut, le maréchal de Villars contourne la ville par l'ouest et attaque les forces impériales à la baïonnette à la tête de 52 bataillons.

Décontenancés par cette audace, les Austro-Hollandais refluent en désordre et laissent pas moins de 10.000 hommes sur le terrain. Ils doivent peu après évacuer la Flandre.

Par sa victoire, le maréchal sauve *in extremis* la France de l'invasion. Il permet aussi au roi Louis XIV de boucler d'une façon honorable les négociations ouvertes à Utrecht six mois plus tôt pour mettre fin à l'interminable guerre de la Succession d'Espagne.

### Reconnaissance tardive

Presque sexagénaire, le maréchal Claude de Villars bénéficie d'une reconnaissance tardive. Retardé dans son avancement par l'hostilité du ministre Louvois et par les militaires de cour qui lui reprochent sa propension au pillage, il a attendu la guerre de Succession d'Espagne pour faire la preuve de ses talents. Dès le début de la guerre de Succession d'Espagne, Villars s'illustre comme lieutenant de Catinat en remportant de brillantes victoires au-delà du Rhin, à Friedlingen en 1702 puis à Hochstaedt (ou Höchstädt) l'année suivante.

Il est nommé maréchal... par ses soldats, sur le champ de bataille de Friedlingen avant que le roi entérine leur choix ! Manque de chance, il est arrêté dans sa marche triomphale par le roi lui-même qui le rappelle et l'envoie... dans les Cévennes pour réprimer une insurrection des *Camisards* protestants. Il s'acquitte de sa mission en faisant preuve de modération.

En 1704, les Français sont cette fois battus à Hochstaedt et Villars, accouru en catastrophe, arrive tout juste à sauver l'Alsace de l'invasion. Retranché dans Malplaquet, dans les Flandres, il doit céder la place aux troupes anglo-autrichiennes de Marlborough et du prince Eugène. Mais avant d'ordonner la retraite le 11 septembre 1709, il inflige à l'ennemi de telles pertes que celui-ci doit renoncer à poursuivre l'invasion de la France.

Villars est blessé grièvement au genou au cours de la bataille, ce qui lui vaut de séjourner au château de Versailles. Il est fait pair de France.

## Enfin la paix

À peine remis de sa blessure, le maréchal reprend les armes. C'est ainsi qu'il remporte la victoire décisive de Denain, non loin de Malplaquet. Cette victoire met un terme à un conflit européen vieux de plus de dix ans.

Sans attendre la fin des opérations militaires, les diplomates européens s'étaient réunis en congrès à Utrecht le 29 janvier 1712 et ils attendaient le sort des armes pour boucler les négociations de paix.

Fort du succès de Villars, le Roi-Soleil, épuisé et vieilli (74 ans), obtient des conditions honorables et peut enfin signer le traité de paix. Quant au héros du jour, il finira sa carrière sous les honneurs, avec le titre de maréchal général, qui n'avait été décerné avant lui qu'à Turenne. Il mourra octogénaire en 1734 au retour d'une campagne en Italie !



*Les amis d'Hérodote avril 2012*

## Nos ancêtres les Gaulois

### Une unité fictive



Les Celtes ont été ainsi appelés par les Grecs. Les noms *Galli* (Gaulois) et *Gallia* (Gaule) employés par les Romains et notamment par Jules César dans son célèbre compte-rendu de la [guerre des Gaules](#), viennent du mot celtique *galia* («force» ou «bravoure»). Notons que le mot actuel *gaillard* a même racine que *gaulois*

### Brennus, le premier Gaulois

Le nord de la péninsule italienne, peuplé de Celtes, avait été lui-même baptisé *Gaule cisalpine* par les Romains qui n'en gardaient pas de bons souvenirs... En 390 avant JC, la jeune république sénatoriale avait été assiégée par des Gaulois de cette région, les *Sénonés*. Les habitants n'avaient dû leur salut qu'à la vigilance des oies sacrées du Capitole. Selon l'historien Tite-Live, celles-ci, par leurs cris, les avaient prévenu d'une tentative d'effraction nocturne des Gaulois.

Enfin contraints à la reddition et à un lourd tribut, les Romains avaient osé mettre en doute la fiabilité de la balance utilisée par les Gaulois pour peser l'or. Le chef gaulois, Brennus, avait alors jeté son épée sur la balance en lançant : «*Vae Victis !* » (*Malheur aux vaincus !*).

La Gaule proprement dite est partagée entre Rome et des tribus indépendantes celtes, mais aussi ibères ou encore germaniques.

Jules César lui-même a perçu cette diversité : «*La Gaule, dans son ensemble, est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui dans leur propre langue, se nomment Celtes, et, dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux par la langue, les coutumes, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par le cours de la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Les plus braves de tous ces peuples sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation et des mœurs raffinées de la Province, parce que les marchands vont très rarement chez eux et n'y importent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent au-delà du Rhin et avec qui ils sont continuellement en guerre*» (*La guerre des Gaules*).

Avant que le général ne débarque en Gaule, les Romains occupent déjà la partie méditerranéenne du pays, dont la capitale a été Narbonne avant de devenir Lyon. Cette région, la *Gaule Narbonnaise*, est aussi appelée la *Province* (dont nous avons fait Provence) car c'est dans l'ordre chronologique la première province de Rome.

La Gaule qui échappe à Rome est communément appelée «*Gaule chevelue*» du simple fait qu'elle est plus boisée que la Gaule méditerranéenne !... Les régions proches des Pyrénées sont plus précisément appelées *Aquitaine* ; au-delà de la Seine, elles sont appelées *Belgique*.

Les 64 *pays* gaulois («*pagus*») sont très différents les uns des autres et sensibles aux influences des pays riverains (Italie, Germanie, Espagne) et même plus lointains (Grèce). Certains sont des chefferies héréditaires, d'autres des républiques plus ou moins démocratiques. Les *Éduens*, qui habitent au centre de l'hexagone, sont fortement influencés par la culture latine. Ils portent les cheveux courts et s'habillent à la romaine.

En 1953, on a découvert à Vix, en Bourgogne, la tombe d'une princesse celte morte vers 480 avant JC.



Son trésor funéraire incluait un cratère (vase) en bronze de 1,64 mètre, originaire de l'Italie du Sud qu'on appelait alors la Grande Grèce !

Cette découverte atteste que, très tôt, les Celtes de l'hexagone, plus tard appelés Gaulois, avaient des liens commerciaux nombreux avec les civilisations de la Méditerranée

Les limites des *pays* gaulois recoupent plus ou moins celles des futurs comtés carolingiens et des départements créés par la Révolution ! Les noms de leurs habitants se retrouvent d'ailleurs dans les noms des actuels chefs-lieux de départements : *Vénètes* (Vannes), *Cadurques* (Cahors), *Nemnètes* (Nîmes), *Parisii* (Paris), *Tarbèles* (Tarbes) etc. Cette organisation territoriale, qui se perpétue envers et contre tout à travers plus de deux millénaires, est l'un des marqueurs principaux de l'histoire de France (on peut s'inquiéter que d'aucuns veuillent y mettre fin en supprimant les départements).

### **Un pays prospère et fortement peuplé**

Dans son ensemble, la Gaule se caractérise par une forte densité de population. On évalue à douze millions le nombre de ses habitants, soit davantage qu'à certaines époques du Moyen Âge.

Loin d'être un pays de forêts impénétrables uniquement peuplées de sangliers comme le laisseraient croire certaines bandes dessinées, la Gaule est en grande partie défrichée et couverte de belles campagnes. Ses habitants manifestent un exceptionnel savoir-faire dans



l'agriculture et l'élevage comme l'atteste un bas-relief en pierre découvert dans le bassin parisien : il montre une moissonneuse-batteuse antique, poussée par des chevaux et manoeuvrée par deux hommes ! D'ailleurs, le potentiel agricole de la Gaule compte pour beaucoup dans l'intérêt que lui portent les Romains.

En retour, les Gaulois portent beaucoup d'intérêt pour les ressources de leurs voisins romains. Ainsi les archéologues ont-ils évalué à une centaine de millions le nombre d'amphores de vin que les Gaulois auraient achetées aux Romains dans les siècles précédant la conquête. De quoi justifier leur réputation de bons vivants et de buveurs.

Mais ils commercent tout autant avec les Grecs, via les ports de la Méditerranée et aussi les routes alpines. C'est sans doute par l'une de ces routes que le beau cratère de Vix a abouti entre les mains d'une princesse gauloise, sur les bords de la Seine.

### **Des dieux et des hommes**

Nous avons peu de traces des dieux gaulois. Quatre divinités semblent attestées : *Esus*, dieu forestier ; *Teutatès* (le Toutatis d'Obélix), dieu de la tribu ; *Taranis*, maître du ciel ; *Cernunnos*, maître du bétail et de la faune sauvage.

Les prêtres gaulois ne célèbrent pas le culte dans la forêt mais dans des temples sans doute assez semblables à ceux que l'on rencontre en Grèce et autour de la Méditerranée.



Ils n'utilisent pas non plus de serpe d'or. Cette légende vient du savant Poséidonios qui, relatant un voyage en pays gaulois en 90 avant JC, avait sans doute confondu l'or avec le bronze.

Les Gaulois pratiquent en général l'incinération, avec inhumation de l'urne funéraire. Ils croient que la mort est une étape dans un cycle de réincarnations successives qui mène pour finir aux demeures célestes.

Les guerriers morts au combat échappent au lot commun. Leur dépouille reste à l'endroit où ils sont tombés. Eux-mêmes ont le privilège d'accéder directement aux demeures célestes en grillant les étapes intermédiaires.

### **Les Gaulois reviennent à la vie**

En janvier 1789, à la veille de la Révolution française, l'abbé Joseph Sieyès publie un opuscule retentissant : *Qu'est-ce que le tiers état ?* Dans ce petit ouvrage, il présente les Gaulois et plus

précisément les Gallo-Romains comme les ancêtres du *tiers état* (le peuple), en les opposant aux Francs, ancêtres des nobles et aristocrates.

C'est ainsi que sortent de l'ombre «*nos ancêtres les Gaulois*», éclipsés jusque-là par les chroniqueurs officiels qui se contentaient de relater les exploits de la monarchie et faisaient remonter celle-ci à Clovis (Ve siècle de notre ère). Le coq devient le symbole de la Nation en raison d'une homonymie latine, *gallus* signifiant à la fois «*coq*» et «*gaulois*».

Les Gaulois vont acquérir leurs lettres de noblesse avec Napoléon III ! Fêré d'histoire antique, l'empereur écrit en collaboration avec Victor Duruy une biographie de Jules César et par la même occasion, se pique de passion pour Vercingétorix. Il le fait représenter sous ses traits à Alise-Sainte-Reine, lieu supposé de la bataille d'Alésia.

C'est le début d'une étrange dichotomie chez les Français cultivés qui considèrent les Gaulois comme leurs ancêtres et dans le même temps, les voient comme des sauvages que les Romains ont eu le bon goût de soumettre et civiliser.

La langue française conserve environ 200 mots d'origine celtique, parmi lesquels *alouette, cheval, mouton, crème, soc, sillon, brasserie, braguette, drap, béret, chemin, bagnole, jante, copeau, charpente, berceau, tonneau, mine, étain, lance, javelot, valet...* Notons que le mot *gauloiserie*, allusion à la réputation de bon vivant faite aux Gaulois, apparaît en 1865, en pleine «*gallomania*».



Moissonneuse gauloise

## Visite à Rochefort du 3 avril 2012

Par un petit matin clair le 3 avril nous nous retrouvons tous place de l'église pour la visite culturelle programmée à Rochefort.

Adhérents, conjoints, amis, 24 personnes en tout ,nous partons pour la visite de la Corderie Royale et du chantier de L'Hermione qui doit être mise à l'eau le 6 juillet 2012.

Après un trajet de 2h et demie nous arrivons à destination à midi . Nous longeons la Corderie dont nous apprécions tous l'architecture et l'élégance du bâtiment avant de regagner le restaurant où nous déjeunerons rapidement pour être à 2h de l'après midi à la Corderie pour commencer la visite guidée .



Nous aurions souhaité consacrer un peu plus de temps à ces 2 visites mais nous ne pouvions nous attarder impératif de notre chauffeur qui ne devait pas s'absenter plus de 10 h, réglementation oblige.

Nous sommes rentrés à Castelnau vers 18h30 satisfaits de cette belle journée de découverte .

### La Corderie Royale

Le magnifique bâtiment de la Corderie Royale est né de la volonté de Louis XIV et de Colbert, son ministre. Pour créer une puissante flotte de guerre, il faut des arsenaux. Colbert décide d'en établir un à Rochefort, au bord de la Charente, à 23 km de l'Atlantique. Le premier ouvrage construit est la corderie dont la réalisation commence en 1666 pour se terminer en 1669.

Les autres bâtiments de l'arsenal vont se succéder au bord de la Charente, magasins, fonderie, forges, poudrière, formes de radoub pour la réparation des bateaux. 500 navires et vaisseaux vont être construits jusqu'à la fermeture de l'arsenal en 1927. La corderie fabrique des cordages pour la marine jusqu'en 1867, l'évolution des techniques et l'apparition des câbles d'acier rendant obsolète son activité.



La Cordierie royale est l'un des bâtiments les plus importants de l'arsenal et ce fut l'un des premiers construits lors de la création de la ville en 1666. L'architecte de la cordierie fut François Blondel qui lança les travaux en mars 1666. . Avant la construction du bâtiment lui-même, il fallut donc surélever de quelques pieds et établir un radier constitué d'un quadrillage de pièces de chêne de 30 centimètres de section enfoncé à 5 pieds sous la nappe phréatique.

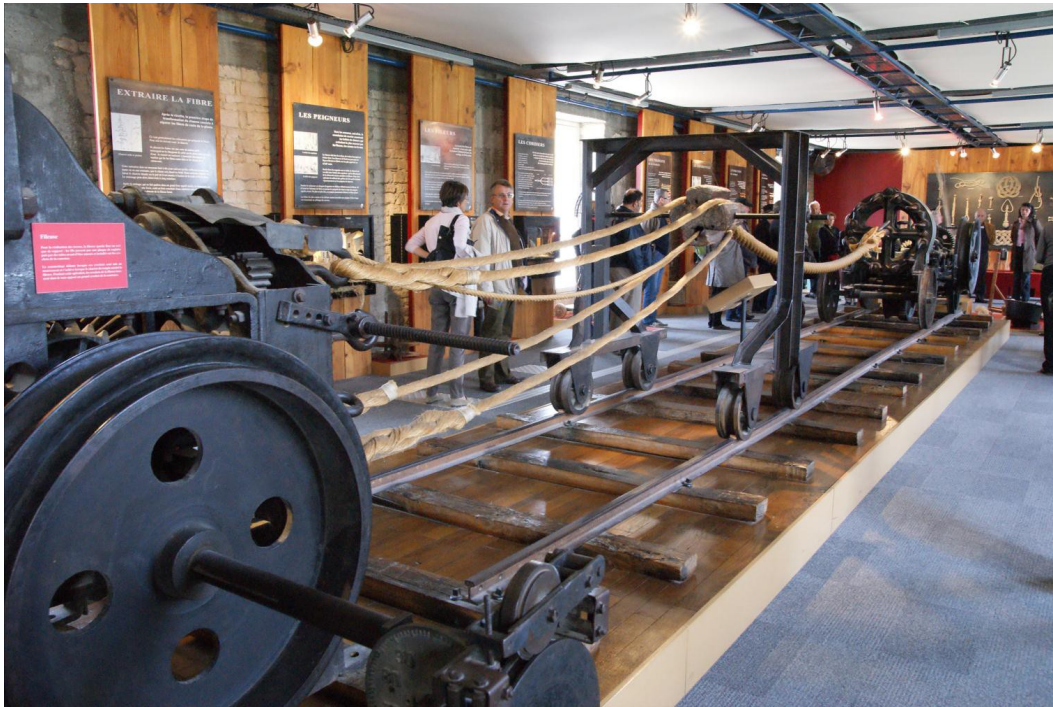
Ce n'est qu'une fois le radier terminé que commença réellement la construction, à l'aide de pierres calcaires des carrières proches de Crazannes. Afin de ne pas déstabiliser ce *radeau flottant*, la construction par les 700 ouvriers se fit de manière symétrique, le passage au niveau supérieur n'ayant lieu que lorsque les deux pans de mur avaient atteint le niveau. Finalement, après plus de trois ans de travail, la construction s'acheva en juin 1669.



Pendant près de deux cents ans, le bâtiment long de plus de 374 mètres fut utilisé pour réaliser les cordages de la marine royale. La longueur du bâtiment central correspondait à la fabrication d'un cordage d'une encablure d'un seul tenant. L'aile principale est bornée par deux pavillons. Au nord, celui destiné au stockage du chanvre et au sud, celui destiné au goudronnage du cordage.

On utilisait à la Cordierie du chanvre qui arrivait des provinces de France et de Rīga en mer Baltique afin de réaliser des cordages, dont les plus grands, une fois terminés mesuraient une encablure, soit 200 mètres de long.

Toutes les étapes étaient prises en charge à l'arsenal, jusqu'au goudronnage pour éviter que les cordages ne pourrissent en mer.



## L'Hermione



L'épopée américaine de l'Hermione, frégate de « 12 » (en référence au calibre de ses canons) commandée par lieutenant de vaisseau Louis-René-Madeleine de Latouche-Tréville, futur vice-amiral et commandant en chef de la marine de Napoléon., durera un an, onze mois et quinze jours. L'*Hermione* réalise alors une brillante campagne au large des côtes françaises, capturant avec audace plusieurs corsaires anglais et de nombreux navires marchands.

En 1780 La Fayette embarque à Rochefort sur la frégate en mars et après trente-huit jours de navigation, débarque à Boston pour annoncer l'envoi de renforts français . le jeune marquis De La Fayette rejoindra le Général Washington et les colons américains révoltés contre la tutelle britannique. L'*Hermione* appareille le 2 juin ; elle combat la frégate britannique *Iris* et subit d'importants dommages.

1782 : alors que la guerre a basculé en faveur des insurgés américains que Louis XVI soutient, la frégate regagne la France en février. Elle accompagne alors une flottille en direction de l'océan Indien pour renforcer l'escadre de Pierre André de Suffren dans le conflit avec les Britanniques pour le contrôle du golfe de Bengale. La paix est cependant rapidement signée et le navire retourne à Rochefort en avril 1784.

L'aventure de l'Hermione, c'est celle de l'engagement des hommes des "Lumières" qui a conduit notamment à l'indépendance américaine.

Au début du XXIe siècle, la célèbre frégate de la liberté renaît, construite à l'identique dans une cale de radoub à Rochefort ...

La décision de reconstruire l'Hermione, une frégate de 1779 réalisée par l'arsenal de Rochefort, a été une suite logique. L'association Hermione-LaFayette a regroupé les forces vives locales et régionales pour lancer ce grand projet.

La reconstruction de ce voilier de 45 mètres de coque a commencé le 4 juillet 1997 dans la double forme de radoub de l'ancien arsenal proche de la Corderie Royale. La mise à l'eau de ce navire est prévue en juillet 2012. **Plus de 2,5 millions de personnes ont déjà visité le chantier.**

L'équipe de la Corderie Royale commente les visites et explique les particularités de ce navire et de la vie à bord au 18e siècle. Il est maintenant possible de visiter l'intérieur. Au bord de la forme, un atelier de forge a été installé. Il fabrique de nombreuses pièces. Un atelier bois construit les chaloupes et différents éléments du bateau. Les artisans travaillent devant le public. La visite du chantier est l'occasion de découvrir un pan entier du patrimoine maritime. Après son lancement, l'Hermione naviguera après quelques années de test pour étudier le comportement de l'Hermione en haute mer et dans les conditions les plus éprouvantes, ce voilier fera le voyage de La Fayette à Boston





Christine Dabé photos Alain dabé et Jean Pierre Arnaud

# Histoire du Cognac

L'Histoire du Cognac se raconte au fil des siècles...

## XIIIe siècle

Le vignoble de Poitou produit des vins qui, transportés par des navires hollandais venant chercher le sel de la côte, sont appréciés dans les pays bordés par la Mer du Nord. Grâce à lui, naît, dès le Moyen Âge dans le bassin de la Charente, une mentalité propice aux échanges commerciaux.

Le vignoble s'étend progressivement vers l'intérieur du pays, en Saintonge et en Angoumois. La ville de Cognac se distingue déjà pour son commerce du vin qui s'ajoute à l'activité de son entrepôt de sel connue depuis le XIe siècle.

## XVIe siècle

Les vaisseaux hollandais viennent chercher à Cognac et dans les ports charentais les vins renommés des crus de « Champagne » et des « Borderies ». Les vignobles d'Aunis produisent de telles quantités de vin qu'il devient difficile de les écouler d'autant plus que leur qualité baisse, car ces vins, d'un degré alcoolique peu élevé, souffrent de la longueur des voyages en mer.

C'est à cette époque que les marchands hollandais l'utilisent pour alimenter leurs nouvelles distilleries. Ils le transforment en « vin brûlé », le brandwijn, qui donnera le mot « brandy ». Pensant recréer le vin initial, les hollandais boivent ce breuvage allongé d'eau.

## XVIIe siècle

Au début de ce siècle apparaît, dans la région, la double distillation qui va permettre au produit de voyager sous forme d'eau-de-vie inaltérable, qui, bien plus concentrée que le vin, est moins onéreuse à transporter. Les premiers alambics installés en Charente par les Hollandais, seront progressivement modifiés ; les Français en maîtriseront et en amélioreront la technique avec le procédé de la double distillation. A la suite de retards dans les chargements de bateaux, on s'aperçoit que l'eau-de-vie se bonifie en vieillissant dans des fûts de chêne (du Limousin) et qu'elle peut même se consommer pure.

C'est sous Louis XIV que la famille Augier fonda la première « marque » de cognac

## XVIIIe siècle

Dès la fin du XVIIe siècle, et surtout à partir du siècle suivant, le marché s'organise et, pour répondre à la demande, des affaires du négoce se créent, les « Comptoirs », dans les principales villes de la région, la plupart d'origine anglo-saxonnes. Certains existent encore. Ils collectent les eaux-de-vie produites et nouent des relations régulières avec leurs acheteurs, en Hollande, en Angleterre, en Europe du Nord puis en Amérique et en Extrême-Orient.

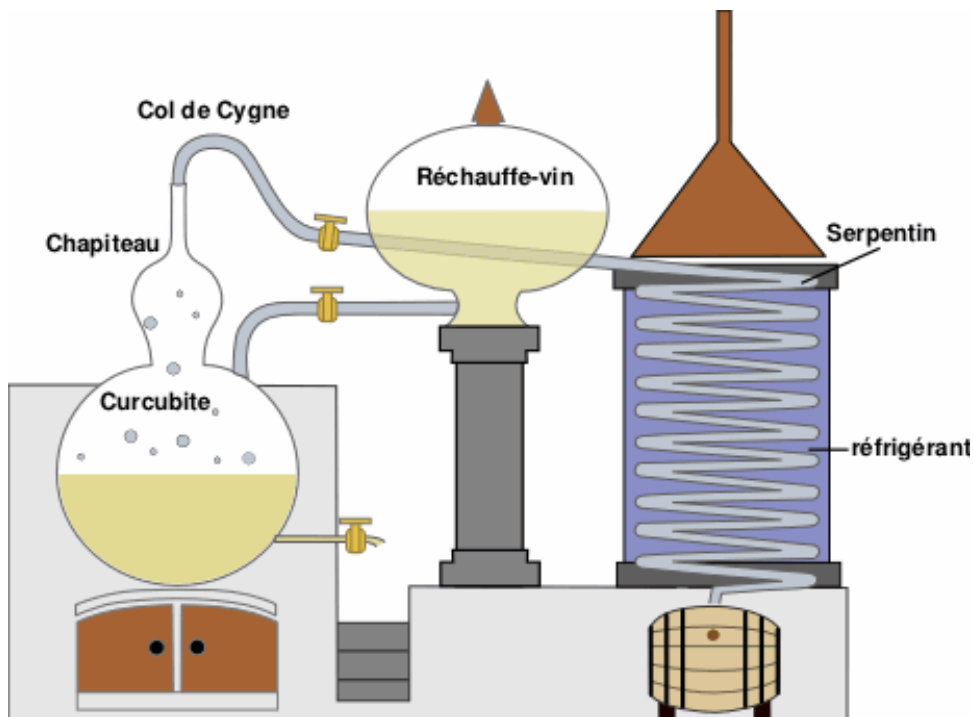


## XIXe siècle

On assiste à la naissance de nombreuses maisons de commerce qui prennent, au milieu du XIXe siècle, l'habitude d'expédier l'eau-de-vie en bouteilles et non plus en fûts. Cette nouvelle forme de commerce donne elle-même naissance à des industries connexes : la verrerie (Claude Boucher, s'emploie en effet, dès 1885 à la verrerie de St-Martin de Cognac, à mécaniser les procédés de fabrication des bouteilles), la fabrique de caisses, de bouchons et l'imprimerie. Le vignoble s'étend alors sur près de 280 000 hectares. Vers 1875 apparaît en Charente le phylloxéra. Il va détruire la plus grande partie du vignoble, qui ne recouvre plus alors que 40 000 hectares en 1893. Ce drame va donner naissance en 1888 au Comité de Viticulture, bientôt transformé en Station Viticole en 1892. De nombreuses années d'efforts et de patience seront nécessaires pour remettre à flot l'économie de la région.

## XXe siècle

La reconstitution du vignoble s'effectue lentement, grâce à des porte-greffes américains insensibles aux attaques du phylloxéra. Fragilisés par le greffage, les cépages traditionnels (Colombard, Folle Blanche...) sont peu à peu remplacés par l'Ugni Blanc, plus résistant, maintenant utilisé à plus de 90 % pour la production du Cognac. Le 1er mai 1909, la zone géographique de production est délimitée.



© **La vinification** : élaboration d'un vin blanc à partir des 3 principaux cépages du Cognac : ugni blanc (90%), folle blanche et colombard. Ce sont des vins acides et peu agréables pour une consommation en l'état.

⊗ **La distillation** : le vin subit une double distillation avec un alambic à repasse dit Charentais. Lors de la première distillation le produit obtenu s'appelle le brouilli et titre environ 30% d'alcool. Lors de la seconde distillation, seul le coeur de la distillation est conservé, la tête et la queue sont remélangés au brouilli.

⊗ **Le vieillissement** : l'eau de vie, qui titre au maximum 72%, est mise dans des fûts de chêne neufs. Au cours de cette période, le volume d'alcool baisse pour arriver aux 45° obligatoires pour la commercialisation. Si le degré est encore trop élevé, le Cognac peut être rectifié avec de l'eau.

⊗ **Assemblage** : avant la mise en bouteille, différentes eaux de vie provenant de différentes années, cépages et crus peuvent être mélangées. Le but est d'obtenir un caractère propre à chaque marque. C'est l'eau de vie la plus jeune qui détermine le compte d'âge du Cognac (au mini 2,5 ans).

Depuis 1938, la région se subdivise en six crus distincts :

⊗ **Grande (Fine) Champagne**: zone qui produit les Cognacs les plus fins.

⊗ **Petite (Fine) Champagne** : les produits issus de cette zone sont semblables à ceux produits en Grande Champagne mais sans avoir la même finesse.

⊗ **Borderies** : le plus petit des six crus, le Cognac produit ici est un peu plus rond.

⊗ **Fins bois** : grande région qui produit un Cognac moins racé et plus rude que les trois premières zones.

⊗ **Bons bois** : donne un Cognac similaire à la région des fins bois.

⊗ **Bois à terroir** : région qui produit un Cognac vieillissant vite et possédant un goût de terroir caractéristique.

En plus de ces appellations, on peut trouver l'appellation **Fine Champagne** qui se compose de 50% au mini de Grande Champagne et le reste en Petite Champagne.

## **ATROCITES DÉVOILÉES DE FOUQUIER-THINVILLE, ACCUSATEUR PUBLIC DES JUGES DE L'ANCIEN TRIBUNAL ET DE ROBESPIERRE**

*Ils ne jugeaient pas, mais sur une liste envoyée par le Tyran, ils prononçoient la mort.*

*Des Juges étudient, connaissent la Loi, et pénétrés de son esprit, s'y conforment scrupuleusement, ils, ont des moeurs et de l'humanité, et doivent être purs comme la. Loi dont ils sont les organes ; ils désirent, que l'accusé se justifie, ils lui en facilitent tous les moyens, ils voudraient le trouver innocent, et c'est toujours à regret quand par, le témoignage de témoins intègres qu'ils ont admis, et que l'accusé n'a point récusés, ils se voient en droit par la force des preuves, de reconnaître un coupable.*

*Au contraire, quel contraste effrayant ! Ces hommes sanguinaires choisis comme tels, étaient sans moeurs, tout sentiment humain leur était inconnu ; ils ignoraient jusqu'aux premiers principes de la loi naturelle, Ils n'entendaient pour témoins que ceux que le monstre gageait pour inventer et imputer à des innocents que ces prétendus témoins n'avaient jamais connu, des crimes tantôt contre la République, tantôt contre la Convention, et enfin contre le peuple Souverain. Toujours ces imputations étaient vagues et indéterminées ; Ils supposaient l'intention, et cette intention tenait lieu de faits qu'ils ne pouvaient articuler.*

*Quand ces faux témoins (qui étaient toujours les mêmes) avaient attesté des crimes, des complots invraisemblables et souvent même impossibles, les prétendus Juges dont l'âme et la conscience avaient, disaient-ils, requis la conviction, ils ne permettaient pas à l'accusé de se défendre.*

*Ils semblaient ces inhumains triompher d'une imposture qu'ils admettaient comme preuve convaincante.*

*Ils insultaient ensuite aux malheureuses victimes de la calomnie, devenues la proie de ces vautours. Ils les insultaient avec l'ironie la plus barbare : « Pare cette botte, dit l'un d'eux à un maître d'armes du ci.devant roi, qu'il venait de condamner. »*

*Une autre dit à une vertueuse Citoyenne distinguée autrefois par sa naissance, et dans tous les temps par son mérite personnel : « Madame la Duchesse veut-elle bien me permettre de lui procurer les honneurs de la guillotine ? »*

*On observe à un autre de ces bourreaux qu'une citoyenne que son grand âge avait privée de l'ouïe, et à laquelle on imputait un complot pour lequel l'oreille eût été nécessaire, qu'elle ne pouvait pas en être coupable. « Elle l'a fait, dit l'assassin, à la sourdine. »*

*Dans les derniers jours de l'horrible boucherie si souvent répétée, on observait plus le simulacre de témoins, on ne feignait plus d'en entendre : une citoyenne qu'on venait de*

*condamner, observa avec une douceur d'ange qu'on ne l'avait point interrogée. « N'es-tu pas, lui dit-on, une telle. Sur sa réponse affirmative ; c'en est assez, passe. »*

*Un citoyen connu par ses vertus et sa charité envers les pauvres, est accusé d'infidélité dans un arbitrage. Cette imputation calomnieuse révolte tout Paris. Le malheureux qui avait fait la fraude, et qui est condamné à mort, avoue son crime. Voilà donc l'honnête homme justifié. « Non, dit l'accusateur public, si ce n'est pour cela, ce sera pour son fanatisme, et s'il a fait des aumônes, ça été dans l'intention d'humilier ceux à qui il donnait. »*

*Une citoyenne, présente à la condamnation de son mari innocent, se livre à des reproches contre ces tigres, elle ne peut survivre à sa vive et juste douleur, elle demande la mort, on l'envoie au supplice avec son mari.*

*Il n'était pas permis de regretter un parent, un ami. Si la nature indignée décomposait le visage, si la tristesse s'y peignait. Celui-là qui ne pouvait cacher sa peine, était traité comme un ennemi de la patrie.*

*Peuple François, tu as vu, tu as entendu ces horreurs, et mille autres que la plume refuse de retracer, et tu as gardé le silence ? En voici la cause : des malheureux étaient payés pour crier « vive le nation », lorsqu'on leur donnait la mort. Les autres, la terreur les glaçait d'effroi.*

*Et toi, terre de la Liberté, tu ne t'es pas entr'ouverte !.. Oui il y a un Dieu qui a sa manière de punir, le châtement qu'il diffère n'en est que plus terrible.*

*Des ordres sanguinaires avaient été donnés dans toute la République, le tribunal révolutionnaire heureusement renouvelé interroge dans ce moment le comité révolutionnaire de Nantes. « Nous avons, dit-il, agit que par des ordres supérieurs. » Mauvais citoyens, ce n'est pas là une défense, c'est votre propre condamnation que vous prononcez vous-mêmes, en faisant l'aveu de la plus horrible prévarication dans le plus redoutable ministère que les hommes puissent confier à des hommes, c'est convenir de votre complicité avec le monstre qui n'est plus. « Ils n'allèguent point la Loi, mais un ordre supérieur ; supérieur ! grand Dieu ! Qui est donc supérieur à la Loi ? dans une République, la Loi qui émane de la volonté générale de tous a telle pu être méprisée injustement par un seul ? Celui-là s'était mis au-dessus de la Loi, et de-là s'est déclaré Tyran. Ses infâmes complaisants ont partagé son crime, qu'il est grand ce crime ! sans la Loi point de République, point de Société quelconque.*

*La Loi est le souverain des hommes libres, détruire la Loi, c'est établir l'anarchie, et par une conséquence nécessaire c'est substituer un tyran à la Loi. Sous elle il n'y a que des citoyens, sous lui il n'y a que des esclaves. ».....*

*Si avant cependant le règne du Tyran Robespierre, on eut donné la mort et une mort douloureuse aux hommes de sang, à ceux qui servaient nos ennemis au prix de leur or, ou qui voulaient s'emparer pour eux-mêmes, de la puissance souveraine et qui déjà la dominaient par la terreur, que de citoyens vertueux, que de grands et savants hommes, Malesherbes, le Caton de nos jours, toi qui, pendant ton trop court ministère, avais rompu*

*les fers de tant de malheureuses victimes de l'oppression ministérielle ; Préteau, qui dans les liens destinés au crime, avais forcé les Juges ... à reconnaître l'empire de la vertu ; qu'ils avoient acquitté, mais qu'un seul membre du précédent gouvernement ' en qualifiant ces prétendus Juge de contre-révolutionnaires, uniquement à cause de ce petit relâche à leur férocité) les a bientôt contraint à devenir tes bourreaux, et à qui Fouquier-Thinville, ce scélérat inépuisable en atrocité, n'a pardonné cette velléité de justice, que parce que c'était la première fois qu'ils avoient oublié leur mission infernale ; Bailly, dont la vertueuse philosophie a supporté l'ignominie d'un supplice qui n'avait point été ordonné, ta place est marquée parmi les grands hommes qui vont à l'immortalité.*

*Et vous tous, innocentes et nombreuses victimes des scélérats qui, sous le masque d'un faux patriotisme, s'étaient coalisés contre la Patrie, sans ces monstres dont les forfaits ont été trop longtemps impunis, vous seriez encore parmi nous.*

Ce texte datant du 18ème siècle vous démontre comment des milliers de personnes ont été jugées et exécutées au nom de la liberté !



Fouquier- Thinville

# LES GROSHOLTZ

## Une famille d'exécuteurs des hautes oeuvres à Tulle

La charge de bourreau n'a jamais été héréditaire en France. Certaines familles se sont néanmoins spécialisées dans ce métier. Les Grosholtz en font partie. La profession qu'ils exerçaient et le rejet social qu'ils suscitaient les obligeaient à se marier dans leur milieu professionnel, constituant d'excellents exemples d'endogamie professionnelle : l'employé démissionnaire désignait son successeur parmi ses aides auxquels il était apparenté. Ce procédé se prolongera jusqu'à la dernière famille d'exécuteurs publics à la fin du XXe siècle.

Avec l'instauration de la République, le métier change de nature. La Convention nationale fait du bourreau un agent contractuel du nouveau régime, bras armé de la nation, en instaurant un exécuteur dans chaque département de la République et en mettant leurs traitements à la charge de l'État (décret du 13 juin 1793). La généralisation de la guillotine pour les peines capitales permet à la corporation des bourreaux de s'étendre dans toute la France.

Le XIXe siècle est bien moins favorable aux exécuteurs de province. Le progrès des conceptions humanitaristes et l'abolition des peines afflictives et infamantes (flétrissure<sup>1</sup> le 28 avril 1832 ; exposition publique le 12 avril 1848) diminuent le recours aux bourreaux. Ainsi, une ordonnance du roi Louis-Philippe en date du 07 octobre 1832 rendue exécutoire à compter du 1er janvier 1833 réduit de moitié le nombre des exécuteurs des arrêts de justice criminelle. Les aides exécuteurs sont supprimés dans la plupart des départements. Le ministère public met à la disposition de ces circonscriptions victimes des compressions de personnel, les exécuteurs ou aides des départements voisins.

Le 09 mars 1849, un arrêté du président de la République Louis Napoléon Bonaparte restreint, une fois encore, les membres de cette corporation. À compter du 1er mai suivant, il n'existe plus qu'un *exécuteur en chef* par siège de cour d'appel (Limoges pour le Limousin). Dans les départements du ressort, les bourreaux résidant dans les villes, sièges de simples cours d'assises (comme à Tulle), prennent le titre d'*exécuteur adjoint* et se voient dévolus les tâches anciennement confiées aux aides exécuteurs supprimés.

Enfin, le 25 novembre 1870, un décret promulgué par André Crémieux, ministre de la Justice du Gouvernement de Défense nationale alors installé à Tours, supprime tous les exécuteurs de province à partir du 1er janvier 1871 pour ne garder qu'un seul exécuteur en chef dont la résidence est fixée dans la capitale et cinq adjoints. Louis Antoine Stanislas Deibler (1823-1904),

le « Monsieur de Paris » (nom sous lequel il est désigné), sera cet exécuteur « national ». Il se déplacera avec sa machine et l'un de ses adjoints, en chemin de fer « par trains directs ou rapides », au gré des exécutions.

*Christine Dabé Internet extrait de Racines en Corrèze*

# Les Windsor

## Une monarchie à l'épreuve de la modernité

### Drames de famille



Monarchie normande puis angevine, la dynastie s'anglicise au XIV<sup>e</sup> siècle, à la fin du Moyen Âge sans que les différentes branches familiales issues de Guillaume le Conquérant ne cessent de se combattre.

Après les disputes sanglantes entre Henri II Plantagenêt et ses fils, au XIII<sup>e</sup> siècle, voilà l'abdication du dernier Plantagenêt en 1399 et l'avènement de la maison de Lancastre.

Au siècle suivant, la guerre des Deux-Roses voit l'avènement des Tudors. Après quelques sacrées secousses liées aux émois sexuels d'Henri VIII, ceux-ci laissent pacifiquement la place aux Stuarts à la mort d'Elizabeth 1<sup>ère</sup> en 1603. Ces rois d'origine écossaise affrontent la seule révolution qu'ait jamais connue l'Angleterre. Après un bref intermède républicain sous l'égide de Cromwell, les Stuarts reviennent au pouvoir mais pour peu de temps.

Mal disposés à partager le pouvoir avec les représentants des Communes, ils sont chassés au profit d'une branche cadette des Stuarts qui accepte bon gré mal gré un régime parlementaire, embryon de la démocratie moderne. Sa dernière représentante est la reine Anne Stuart.

À sa mort, en 1714, faute d'enfant pour lui succéder, elle laisse la couronne à un lointain cousin allemand, l'Électeur de Hanovre, qui devient roi de Grande-Bretagne sous le nom de George 1<sup>er</sup>. Lui-même et ses successeurs, mal à l'aise dans leurs nouveaux habits et ne parlant pas l'anglais, s'en remettent au Parlement du soin de gouverner le pays.

Selon un rituel désormais bien établi, le roi appelle à la tête du gouvernement la personnalité choisie par la majorité parlementaire. Il reçoit chaque nouveau Premier ministre pour un entretien

privé. Il peut aussi le réinviter de semaine en semaine pour un échange informel et courtois sur les affaires du royaume et les indispensables signatures.

### **Le renouveau victorien**

La dynastie de Hanovre est affectée par la maladie mentale du roi George III. En 1811, le roi est contraint de céder le trône à son fils, le Prince de Galles. Cette Régence se solde par un pénible abaissement de la monarchie. George IV, roi de 1810 à 1830, et son frère Guillaume IV, roi de 1830 à 1837, sont débauchés et incapables au point de laisser planer des doutes sur la survie de la monarchie.

Tout bascule avec l'intronisation d'une jeune reine de 18 ans, Victoria, nièce du précédent roi.



Mariée par amour à un cousin allemand, Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, la jeune souveraine plie sa vivacité naturelle aux principes stricts et luthériens de son époux. C'est ainsi que la famille royale donne aux classes moyennes britanniques l'exemple d'une rigueur morale que l'on dira «victorienne». Notons que la haute aristocratie s'en tient dans le secret de ses salons à l'épicurisme hérité de la «Merry England» du siècle précédent.



Sous le long règne de Victoria, l'Angleterre connaît son apogée, jusqu'à dominer l'économie mondiale et faire passer sous l'autorité de la couronne le quart de la population mondiale. En 1876, la reine ajoute à ses titres celui d'impératrice des Indes.

À sa mort, en 1901, son fils, le populaire Prince de Galles, déjà sexagénaire, monte sur le trône sous le nom d'Édouard VII. Avec lui revient un peu de la joie de vivre d'antan. Mais celle-ci est altérée par les premiers signes de déclin de la puissance britannique.

### **Des Hanovre aux Windsor**

Ce déclin devient manifeste sous le règne du roi suivant, George V, avec l'éclatement de la Grande Guerre. C'est au cours de celle-ci, en 1917, que le monarque change le nom de la famille - Hanovre - pour celui, plus britannique, de Windsor, du nom de sa résidence favorite.

Le roi assume consciencieusement son rôle symbolique. Pendant la Grande Guerre de 1914-1918, il multiplie les visites aux armées et aux hôpitaux, fait des dons et s'astreint aux règles de rationnement comme l'ensemble des citoyens.

Sa succession, en 1936, survient dans un contexte international tendu. L'Italie, qui a envahi l'Éthiopie, est menacée de sanctions internationales et, pour y faire face, tend vers une alliance lourde de menaces avec l'Allemagne nazie. Or, l'héritier du trône britannique est un flamboyant célibataire lié à une femme sulfureuse, Mrs Wallis Simpson, qui fut la maîtresse du gendre de Mussolini et reste proche des milieux nazis. Devenu roi sous le nom d'Édouard VIII, il est rapidement poussé vers l'abdication par le Premier ministre Stanley Baldwin.

La crise se dénoue avec le couronnement de son frère sous le nom de George VI. Le nouveau souverain, bien que timide et affecté d'un fort bégaiement, tiendra son rôle dans l'honneur pendant les heures graves de la Seconde Guerre mondiale. Surmené, il meurt prématurément à 57 ans, en 1952, et laisse le trône à sa fille de 24 ans, l'actuelle reine Elizabeth II. Celle-ci est en passe de battre le record de longévité de son aïeule Victoria, qui a régné 64 ans.



La reine Victoria



le roi Edourd VII



Georges V



Georges VI

# Chiens furieux à Castelnau

Le 11 mai 1814, échange de courriers entre Alexis Lafon Duchuzeau maire de la commune et Mr Durand père propriétaire de chiens dangereux.

En vertu de l'ordre qui m'a été transmis par Mr l'Auditeur au Conseil d'Etat du Sous-Préfet de cet arrondissement, je viens vous demander de faire tuer les deux chiens de montagne que vous tenez sur votre domaine de Montgarni.

Ces chiens seront abattus dans les trois jours suivant la réception de la présente, ils ne pourront être enfouis qu'après en avoir préalablement prévenu l'adjoint au maire de cette commune pour qu'il puisse s'assurer de l'entière exécution du présent ordre.

Si dans le délai accordé, vos deux chiens n'étaient point abattus, vous me mettriez à même de commettre la Garde Nationale pour y suppléer.

Le même ordre m'engageant, avons fait comparaître devant le tribunal de la police municipale pour y être condamné de l'amende que prononce la Loi contre les citoyens qui laissent divaguer leurs animaux furieux, vous voudrez bien en conséquence vous trouver samedi 18 du courant jour d'audience devant Mr le Juge de Paix du canton. Je me plais à croire que pour votre refus vous ne mettriez pas en mesure de vous y citer.

Je suis fâché Monsieur que votre valet Jean, par négligence ou par malice, m'ait mis à même de solliciter de l'autorité supérieure des mesures propres à faire cesser les plaintes fréquentes qui m'ont été portées contre vous à raison de vos chiens de garde. Il aurait pu minimiser cette plainte en prenant soin de museler ces chiens pendant le jour.

\*\*\*\*\*

Le 17 mai 1814, réponse du maire à la lettre de sursoit d'exécution des chiens par le Sous-Préfet de la Gironde

J'ai reçu votre lettre du 13 courant qui sursoit à l'exécution des ordres contenus dans celle du 3<sup>ème</sup> du mois dernier concernant la destruction des chiens de Mr Durand.

La plainte de Bouchet a été reçue par moi, la lettre de Mr l'adjoint a été couchée sur le registre de correspondance encore par moi la veille de mon départ pour le Bas-Médoc.

Je crains d'administrer mal mais j'administre seul, je veux vous dire que je ne reçois aucune impulsion ou Mr l'adjoint, et dans toutes les circonstances, nous ne sommes capables ni l'un ni l'autre, d'apporter dans l'exercice de nos fonctions de la partialité contre qui que ce soit pas même vis-à-vis du Sieur Durand.

La lettre du 16 courant nous a été ordonnée dans la vue de l'intérêt général, et moi en particulier, je ne redoute point les chiens du Sieur Durand car je ferai comme le Sieur Garinnaire si comme lui j'étais assailli. J'aurai cru Monsieur que le faire exécuter dans la lettre d'un fonctionnaire public n'aurait pu que être détruit par les multiples allégations de la partie interne à les trier (sic ???) et vous me permettez Monsieur de vous manifester mon étonnement en voyant par votre lettre que c'est au contraire au premier à justifier de ce qui a été avancé.

Je crois possible que le Sieur Durand n'ait pas été instruit des plaintes contre ses chiens ont fait élever sur son valet Jean, je serai gardé de lui en donner connaissance pour vous mettre à même Monsieur de connaître la moralité de ce Jean, prenez enfin communication de la délibération du conseil municipal.

*Les délibérations du conseil municipal de 1808 à 1838  
dépeupillées par J.Daniel.B pour Généamédoc, juin 2008*

## **Intempéries à Castelnau**

Aujourd'hui 1 floréal an IX de la République,

Où la demande à nous faite par devers les citoyens de cette commune de nous transporter dans les champs et enclos de vignes situés dans la présente commune, pour y constater les dégats faits sur icelle par la gelée survenue le mois dernier

Le maire de la commune de Castelnau nomme les citoyens Pierre Roux, Pierre Bernon, Pierre Hugon et Jean Labat commissionnaire à l'effet de se transporter dans les champs et enclos pour y dresser procès verbal de la dégradation et perte faite sur icelle par suite des gelées.

Le présent arrêté sera à chacun des dits commissionnaires.

Fait à la mairie les jours, mois et an du sus dit.

Pierre Bergeron, maire et Pierre Hugon secrétaire

## Rosa Bonheur : Personnalité girondine



**Marie Rosalie Bonheur**, dite **Rosa Bonheur**, née le 16 mars 1822 à Bordeaux et morte le 25 mai 1899 à Thomery en Seine-et-Marne, est une peintre française, spécialisée dans les représentations animalières. Elle connut le succès tant en France qu'en Angleterre ou aux États-Unis. Comme George Sand et Sarah Bernhardt, elle est une figure des débuts du féminisme.

Son père, le peintre Raymond Bonheur encourage et soutient ses enfants dans cette voie : Auguste, Juliette et Rosa. Sa mère, de père inconnu, est adoptée par un riche commerçant bordelais, Jean-Baptiste Dublan de Lahet, Rosa Bonheur se plaira à imaginer que le mystère de ses origines maternelles cache quelque secret d'État, qu'elle est de sang royal, mais on sait à présent que Dublan de Lahet,

était en fait son véritable grand-père.

Elle passe plusieurs années à la campagne, au Château Grimont (Quinsac), où elle a la réputation d'être un garçon manqué, réputation qui la suivra toute sa vie et qu'elle ne cherchera pas à faire mentir, portant les cheveux courts et fumant des havanes. Homosexuelle, elle a vécu deux passions. L'une pour Nathalie Micas, rencontrée en 1837 (Rosa avait quatorze ans et Nathalie douze), qui deviendra peintre comme elle et dont elle ne sera séparée qu'à sa mort en 1889 ; l'autre, après le décès de Nathalie Micas, pour une Américaine, Anna Klumpke, également peintre, avec qui elle vivra dix ans, jusqu'à sa mort, et qui sera sa légataire universelle.

Paradoxalement, la vie excentrique que menait Rosa Bonheur n'a pas fait scandale à une époque pourtant très soucieuse des conventions. Pour l'anecdote, Rosa Bonheur dut cependant réclamer aux autorités policières l'autorisation de s'habiller en homme — ou plus précisément, de porter des pantalons — pour fréquenter les foires aux bestiaux (autorisation de travestissement, renouvelable tous les six mois auprès de la préfecture de Paris).

Atelier de Rosa Bonheur à By

Élève de son père, elle expose pour la première fois au Salon en 1841. Elle obtient une médaille de 3e classe au salon de 1845 et une médaille d'or au salon de 1848. L'année suivante, elle y

expose le *Labourage nivernais* (Musée d'Orsay), commande de l'État. Avec le *Marché aux chevaux* (MET, New York), présenté au salon de 1853<sup>[4]</sup>, elle connaît une gloire internationale qui lui vaudra d'effectuer des voyages au cours desquels elle sera présentée à des personnalités telles que la reine Victoria<sup>[5]</sup>. Elle rencontrera aussi l'impératrice Eugénie, ou encore le Colonel Cody (Buffalo Bill)<sup>[6]</sup>, qui lui offrira une authentique panoplie de Sioux.

En 1859, elle s'installe à By, coteau viticole de la commune de Thomery en Seine-et-Marne, où elle installe son atelier et aménage des espaces pour ses animaux.

Première femme artiste à avoir été nommée Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1865 — elle reçoit cette distinction des mains de l'Impératrice elle-même — elle sera promue officier de cet ordre en avril 1894. Elle décède le 25 mai 1899 au château de By et est inhumée au cimetière du Père-Lachaise (division 74). Les tableaux, aquarelles, bronzes et gravures de son atelier ainsi que sa collection particulière seront vendus à la galerie Georges Petit à Paris du 30 mai au 8 juin 1900.



## Frères et sœurs de Rosa artistes eux aussi

**Bonheur** (François Auguste). - Peintre né à Bordeaux en 1824, mort à Paris en 1884. Cet artiste, élève de son père Raymond et de sa soeur Rosa, entra à l'Ecole des Beaux-Arts en 1848 et commença par faire de la peinture de genre. C'est ainsi qu'il débuta au Salon de 1845 avec des *Enfants aux champs*; il fit aussi le portrait. En 1852, ses paysages : *les Côtes de Brageac* (Cantal) et les environs de Mauriac (Cantal), obtinrent une médaille de troisième classe. Il adopta ensuite, comme sa soeur aînée, la peinture d'animaux avec fonds de paysage, et c'est à ce genre qu'il dut ses principaux succès.

**Bonheur** (Isidore Jules). - Sculpteur né à Bordeaux le 15 mai 1827. Après avoir reçu les premiers principes de l'art, sous la direction de son père Raymond et de sa soeur Rosa, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts en 1849. Il avait débuté au Salon de 1848 par une peinture, *Cavalier africain attaqué par une lionne*, et par un groupe de plâtre portant le même titre, il se consacra ensuite plus exclusivement à la sculpture.

**Bonheur** (Mme **Peyrol**, née Juliette). - Peintre née à Bordeaux le 19 juillet 1830. Elève de son père Raymond Bonheur et de sa soeur Rosa, elle exposa pour la première fois au Salon de 1852; une *Nature morte* fut son tableau de début. Après cette époque, elle a fréquemment exposé des tableaux d'animaux d'un sentiment juste et vrai. Le *Troupeau d'oies* a reçu une mention honorable à l'Exposition universelle de 1867. Elle avait épousé en 1853 le peintre Peyrol.

## Bordeaux et les intendants bâtisseurs

Changement de cap au siècle suivant, le [Siècle des Lumières](#). Trois intendants vont transformer la ville et lui donner son visage actuel, celui d'une ville classique, à l'urbanisme harmonieux, reflet d'une exceptionnelle prospérité.

Ces intendants, qui représentent le roi à la tête de la généralité ou province d'Aquitaine, sont Claude Boucher (1720-1743), Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny (1743-1757) et Nicolas-Dupré de Saint-Maur (1776-1785).

Ils entreprennent en premier lieu d'araser les trois forts qui défigurent la ville et les remplacent par des places et des allées plantées. Leur ambition est grande, comme l'atteste la profession de foi de Tourny : *«J'en ferai la plus belle ville du royaume»*.

L'esplanade des Quinconces est aménagée à l'emplacement occupé par le Château-Trompette. Elle est entourée d'arbres. Sur le côté qui fait face à la Garonne et au port de la Lune, deux colonnes honorent Montaigne et Montesquieu, les deux grands écrivains de la région bordelaise (il y manque Mauriac, qui n'était pas encore né).

Côté ville, une fontaine monumentale, érigée à la fin du XIXe siècle, exalte la République et la Paix. Elle est dédiée aux *Girondins* de la Révolution.

Entre les Quinconces et la cathédrale, les allées de Tourny, le cours de l'Intendance et les allées Clemenceau forment les côtés du *«Triangle»*. La cour Mably (dédiée aux Grands Hommes), la place Gambetta et la place de la Comédie en sont les pointes.

Ce chef-d'œuvre urbain a été voulu par les intendants des Lumières, avec des immeubles en style classique, caractérisés par de nombreux mascarons (figures humaines sculptées sur les façades) et des balcons sur trompe (en avancée).

L'architecte Jacques Gabriel conçoit les allées de Tourny. Il conçoit aussi la place de la Bourse, en demi-cercle, sur les quais de la Garonne, face au port de la Lune. Hier comme aujourd'hui, les prestigieux hôtels de cette place accueillent les institutions portuaires et marchandes (Chambre de commerce et d'industrie,...). Le port, quant à lui, a cessé en 1985 de recevoir les navires. Ceux-ci accostent désormais en aval, au Verdon.

En 1773-1780, l'architecte Victor Louis construit sur la place de la Comédie son propre chef-d'œuvre en style néo-classique, le Grand Théâtre.

**Daniel Birebont**





# 21 mai 1537

## François 1er introduit la loterie en France

Les jeux d'argent sont aussi anciens que l'argent lui-même mais c'est seulement à la Renaissance que nos gouvernants s'y mettent et y voient un moyen indolore, voire agréable, de ponctionner les ressources de leurs sujets.

La première loterie d'État (*lotto*) est organisée à Florence en 1530. Le roi de France François 1er, très attentif comme chacun sait aux innovations d'outre-monts, introduit la loterie dans son royaume par un édit du 21 mai 1537. Mais le prélèvement de l'État sur les enjeux est tel qu'il décourage les joueurs.

L'idée est relancée en 1644 par Mazarin qui propose comme lots des objets précieux. Il s'agit de financer les églises et les institutions de piété. Le retour des loteries date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec la Loterie de l'Hôtel de Ville, à Paris, qui permet de payer les rentes des emprunts contractés par la ville de Paris, lorsqu'elle n'avait plus assez d'argent

Le 15 octobre 1757, Louis XV établit une loterie permanente pour financer sa nouvelle École Militaire.

En 1774, à l'initiative de Madame de Pompadour, naît la Loterie de l'École militaire, première vraie tentative de loterie nationale pour financer l'achat du Champ de Mars et construire l'École Militaire où quelques années plus tard Napoléon Bonaparte fera ses études. La Loterie de l'École militaire est transformée en Loterie Royale de France en 1776 et est, dès lors, la seule loterie autorisée en France. L'État s'attribue un monopole qui, à la veille de la Révolution française, lui permet d'encaisser entre 5 et 7 % de ses revenus (estimation réalisée d'après les documents disponibles aux Archives nationales).

La *Loterie Royale*, est épaulée par 700 buralistes et des colporteurs qui, deux fois par mois, «*vendent de la chance*». Elle rapporte 11 millions de livres en 1789 mais, au nom de la morale, les républicains la suppriment le 15 novembre 1793. Nécessité faisant loi, ils restaurent néanmoins une loterie le 30 septembre 1797. Louis-Philippe 1er la supprime le 21 mai 1836, n'autorisant que les loteries de bienfaisance.

Après la Première Guerre mondiale, on y revient avec le dessein d'aider les «*Gueules cassées*» (soldats victimes de graves mutilations faciales). C'est la naissance de la *Loterie Nationale* le 22 juillet 1933.

Une nouvelle étape est franchie avec la création du *Loto* le 10 juillet 1975.

*Christine Dabé divers inelnet mai 2012*

*Capella San-Jacobi de Castro-Novo*



*Dessin de Lucien Colaud*